



Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

No	Version	Coûts	Priorité
B03 Réalisé	Etabli le: mai 2000 Modifié le: 01.01.08 par: MB par: dam		

Accès au chemin longeant le Bois des Vernes à partir de la Rue du Coin-de-Terre

Description(s)

Le chemin piétons et cyclistes/cyclomotoristes longeant le Bois des Vernes en direction de Grandson est très fréquenté et représente un lieu de passage et d'activités sportives. Il s'agit d'un chemin idéal pour le cyclotourisme entre Yverdon et Grandson et la rive ouest du lac de Neuchâtel.

Une barrière empêche théoriquement l'accès aux voitures et freine la circulation des vélos et cyclomoteurs dans le virage conduisant de la Rue du Coin-de-Terre. Cette barrière amovible, qui est prévue pour être fermée à clef est régulièrement ouverte, laissant passer voitures et cyclomoteurs ou vélos à des vitesses non-adaptées (photo 1).

Le chemin qui longe le bois des Vernes est parcouru souvent à des vitesses inadaptées par les cyclomotoriste et cyclistes, ce qui met en danger les nombreux enfants et piétons de ce quartier (Pré-du-Lac).

Proposition(s)

- Déplacement de la barrière située actuellement à un endroit sans visibilité depuis le chemin des Vernes de quelques mètres en direction de Grandson avec disposition dans l'autre sens (axe sur la droite dans le virage visible sur la photo 2)
- Mise en place d'un dispositif permettant le retour à la place d'origine de la barrière même si elle est momentanément déplacée (axe de la barrière scié en biais permettant que par la force du poids de la barrière celle-ci revienne en place - voir image 3).
- Mise en place de barrières visuelles aux sorties piétons du quartier Foulques - Grèbes.

Coûts / contraintes

- Coût faible;
- Contraintes inexistantes.

Priorité / urgence

Axe important du cyclotourisme - Passage très emprunté les jours fériés.

Ville d'Yverdon-les-Bains

Commission "2 roues"



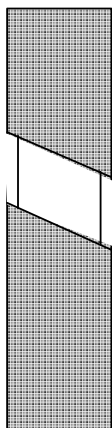
Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

Illustrations

Photo 1: Barrière vue depuis la rue du Coin-de-Terre



Photo 2: Nouvel emplacement dans le virage



la barrière revient
dans la bonne orientation
par son poids

Image 3: Coupe de l'axe de la barrière